

Associations K2/Entretien

Association d'aide

Association de pair-aidants, usagers et/ou proches

Qui est concerné ?

Adultes
Personnes âgées

Structure spécialisée dans
l'accueil d'un certain public :
Aidants ou entourages de
personnes en difficulté
Personnes en situation de
handicap

Domaines d'activités principaux

Accompagnement
Entraide, soutien par les pairs
Accueil, information, conseils,
accès aux droits
Soutien psychologique

Coordonnées

Maison des Associations 6 rue
Berthe de Boissieux 38000
GRENOBLE

entrelieu2014@orange.fr

[06 13 21 44 97](tel:0613214497)

<https://www.bipolairegrenoble-entrelieu.com>

Zones géographiques d'exercice

Voir la liste des
intercommunalités
concernées

Voir la liste des communes
concernées

Modalités d'accès

Présentation

Entrelieu est un service d'accompagnement pour les personnes souffrant de troubles bipolaires et pour leurs proches par des médiateurs pairs eux-même bipolaires, formés à l'écoute et ayant engagé depuis plusieurs années un processus de rétablissement. K2 est une association d'aide et de soutien aux personnes souffrant de troubles bipolaires et à leurs proches. Les actions de K2 sont l'organisation de groupes de paroles entre personnes atteintes de troubles bipolaires et de proches de personnes bipolaires.

Objectifs & Missions

ENTRELIEN :

Le projet d' »ENTRELIEN » est de créer le maillon manquant qui fait le lien entre le malade bipolaire et le milieu médical ainsi que son environnement social.

Ce projet permet des économies substantielles (minimiser les hospitalisations, prévenir le suicide, réduire les arrêts de travail, limiter les conduites à risques et les addictions, éviter les ruptures familiales et les conséquences sur les enfants etc.).

ENTRELIEN travaille en partenariat avec les différents acteurs du parcours de soin (médical et social) et s'appuie sur les proches.

Les moyens : l'accompagnement par des pairs professionnels, les médiateurs pairs A Entrelieu, le médiateur pair est une personne atteinte de troubles bipolaires qui a déjà entamé largement un processus de rétablissement et qui a trouvé un équilibre de vie avec son trouble. Par ailleurs, c'est un professionnel type travailleur social. Il est donc à même à l'aide de son vécu de la maladie, du rétablissement et d'une formation spécifique de patient ressource en santé mentale d'accompagner des personnes atteintes de troubles bipolaires et/ou leurs proches sur l'acceptation de la maladie et le processus de rétablissement (hygiène de vie, reprise d'une vie sociale satisfaisante, bien-être).

Le pair est médiateur car il représente un tiers entre le personnel soignant dont il ne fait pas parti et l'environnement social et personnel global de la personne. En naviguant entre ces deux eaux, il a une connaissance par son vécu et sa formation des pratiques en milieu psychiatrique et a rencontré les difficultés à vivre avec ses troubles et y fait face, étant dans la voie du rétablissement.

A Entrelieu, la technique pour aider la personne est l'entretien. Le médiateur s'appuie sur son savoir expérientiel et sa formation pour être dans une écoute active de la personne et repérer dans le déroulement du récit qu'elle produit l'émotion qui peut être la clé du questionnement profond de la personne. Cela se réalise dans un rapport d'égalité, d'horizontalité. Le médiateur est un pair, c'est-à-dire un semblable. Il n'y a pas de rapport soignant-soigné ni d'instauration de dépendance.

K2 :

A travers des temps d'échanges entre pairs, la parole se libère et par la parole l'espoir

Qui peut solliciter la structure ?

Particulier

Proche

Comment la solliciter ?

K2 / ENTRELIEN propose des entretiens individuels ou en groupe (couple, famille...) sur rendez-vous : aux horaires suivants : de 13h à 17 h le mardi après midi. lieu : à la Maison Des Associations (6 rue Berthe de Boissieux, 38000 Grenoble) K2 / ENTRELIEN assure des entretiens téléphoniques sur rendez-vous : (06.13.21.44.97) tous les jours de la semaine, du lundi au vendredi, de 13h à 17 h. (sauf le mardi).

Gratuité



Statut Juridique

Association Loi 1901

A travers des temps d'échanges entre pairs, la parole se libère et par la parole l'esprit se développe. Les groupes permettent non seulement de rompre une possible solitude

mais aussi de parler à cœur ouvert, sans contrainte et ou d'écouter le ressenti de personnes passant par les mêmes difficultés. Par ce partage, un soulagement s'opère, la voie d'un mieux vivre se déroule...

Les thèmes proposés sont multiples, celui d'une séance à l'autre est voté par le groupe.

Exemples de thèmes :

- La gestion du stress
- La confiance en soi
- La dépression
- La crise maniaque
- Le couple et la bipolarité
- Limite d'intervention du proche dans la vie d'un bipolaire

© Copyright K2-Entrelien

+

-

Leaflet | © OpenStreetMap

[Signaler une erreur](#) >